



Le syndicat **Biopratt** continue de dénoncer la **réforme de la biologie médicale**, votée au **Sénat** le **16 mai 2013**

, pensée pour servir les intérêts des grands groupes financiers, cette réforme oblige les biologistes à céder leur laboratoires qui sont dès lors vidés de leur personnel qualifié. Une casse sanitaire et sociale illustrée par les 200 licenciements annoncés récemment par la direction du laboratoire Biomnis.

En dépit des récents articles de presse du Nouvel Observateur et du Point démontrant que la réforme de la biologie médicale n'est que le fruit d'une collusion politico financière orchestrée par un syndicaliste influent et l'homme politique Jérôme Cahuzac, le Sénat a voté le texte le 16 mai 2013, sans prendre en compte les protestations de l'ensemble de la profession.

Pour préparer le terrain, pendant près de 15 ans la biologie a connu des baisses tarifaires tous les deux ans, des rapports à charges, des attaques régulières dans les médias, le tout sur fond de dénigrement permanent.

Elaborée en 2007 après dix ans de lobbying acharné, cette réforme livre ainsi l'ensemble d'une profession à l'avidité du secteur de la finance. L'accréditation portée par le COFRAC finissant de démanteler un secteur de santé sous le prétexte d'en renforcer la qualité.

Un argument répétée en boucle par tous les politiques pour dissimuler cette pure et simple mise en vente, tout en neutralisant les contradicteurs.

Afin d'accélérer la mise en vente des laboratoires les ARS ajoutent aux dégâts de la réforme une pression inouïe en les obligeant à se soumettre au COFRAC au 31 mai, alors que le nouveau texte reporte cette date.

Devant cette situation intolérable, le Syndicat BIOPRAT va déposer un recours en conseil constitutionnel contre cette réforme et demande à la ministre de la santé Marisol Touraine de différer la date limite de l'entrée dans l'accréditation fixée au 31 mai.

Écrit par Didier Poli

Mercredi, 29 Mai 2013 12:14 -
